

Décision dans la procédure d'opposition n° 8664

Opposante MIGUEL TORRES S.A., 22, Calle Comercio, E-08720 Vilafranca del Penedès, Barcelona (ES), enregistrement international n° 756 841 «TORRES» contre *Défenderesse Cantina Sociale Cooperativa di Leverano Societa Cooperativa Agricola*, Via Marche 1, I-73045 Leverano (Lecce) (IT), enregistrement international n° 894 588 «VECCHIA TORRE» (fig.).

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 7 février 2008 ce qui suit:

1. L'opposition n° 8664 contre l'enregistrement international n° 894 588 «VECCHIA TORRE» (fig.) est admise.
2. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
3. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens (y compris 800 fr. à titre de remboursement de la taxe d'opposition).
4. Quand la présente décision sera entrée en force, il sera émis une déclaration de refus définitif de l'enregistrement international n° 894 588 «VECCHIA TORRE» (fig.).
5. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14. Une copie de la présente décision est à joindre au mémoire de recours.

7 février 2008

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 8664

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.02.2008
Date	
Data	
Seite	1241-1241
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 489

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.